

IV. — Le Triolet.

6. Le **triolet**, est une espèce de rondeau et en présente les caractères. Il se compose de *huit vers* — sur *deux rimes*.

Le premier vers doit reparaître après le troisième — et les deux premiers doivent être ramenés à la fin, pour clore la pièce.

Les vers du triolet sont d'ordinaire de huit syllabes.

Le mérite du poème consiste principalement dans l'application plus ou moins heureuse que l'on fait des deux premiers vers.

I. Ex. :—*Pour construire un bon triolet*

Il faut observer ces trois choses,
Savoir : que l'air en soit follet,
Pour construire un bon triolet :
Qu'il rentre bien dans le rôle,
Et qu'il tombe au vrai lieu des pauses :
Pour construire un bon triolet,
Il faut observer ces trois choses.

II Ex. :—Il faut désormais filer doux,

Il faut crier miséricorde,
Frondeurs, vous n'êtes que des fous ;
Il faut désormais filer doux,
C'est malaisé présage pour vous,
Qu'une fronde n'est qu'une corde ;
Il faut désormais filer doux,
Il faut crier miséricorde.

7. Outre ces sortes de pièces légères — que l'on cultive peu de nos jours — l'histoire littéraire cite encore les compositions suivantes, dont il convient de savoir le nom et le sens.

1°. — Les **Tendons**, espèces de discussions rimées sur des questions de galanterie amoureuse.

2°. — Les **Sirventes**, sortes de satires, qui roulaient sur la tyrannie et les exactions des seigneurs du moyen âge.

3°. — Le **Lai** et le **Virelai**, espèces de complaintes.

4°. — La **Vilanelle**, espèce de chanson, en l'honneur d'une bergère ou pastourelle.

